



LA UNE

[Quel monde voulons-nous pour demain ?](#)

Le rapport était très attendu. [Un document de près de 200 pages](#) remis le 5 juin 2018 à la ministre de la santé, Agnès Buzyn, par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Le texte s'attache essentiellement à synthétiser les contributions portées à sa connaissance depuis le début du processus des états généraux de la bioéthique. On y retrouve un résumé des 270 débats organisés dans toute la France entre janvier et avril, mais aussi la synthèse de positions postées sur Internet par plusieurs dizaines de milliers d'internautes, ainsi que celles exprimées au cours de 150 auditions de professionnels, d'associations et de responsables des cultes.

On pourra retrouver ici les synthèses des débats qui se sont déroulés dans la région (le 29 mars à Villers-les-Nancy) : [Télécharger la synthèse sur le thème "la médecine de demain"](#) ; [Télécharger la synthèse sur le thème "la prise en charge des personnes âgées et/ou en situation de handicap"](#).

On pourra lire également : [les contributions des organisations auditionnées](#) nationalement, dont [celle de l'UNAF](#).

SANTE

Des hôpitaux de proximité

Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie propose de créer des "établissements de santé communautaires de proximité pouvant servir de point d'appui à la régulation des soins non programmés et des urgences". Lire : [Le rapport du HCAAM "Contribution à la transformation du système de santé"](#). Pour aller plus loin : [Le communiqué de l'APVF du 6 juin 2018](#) ; [Le site de l'ANCHL \(Association nationale des centres hospitaliers locaux\)](#).

Bientraitance

La Commission nationale consultative des droits de l'homme a rendu public son avis "[Agir contre les maltraitances dans le système de santé : une nécessité pour respecter les droits fondamentaux](#)" (JO du 3 juin 2018).

Service sanitaire des étudiants

Le service sanitaire vise à diffuser, partout sur le territoire, et notamment à destination de publics en situation de précarité, des actions de prévention conduites par des étudiants en santé. Dans chaque région, un comité régional, coprésidé par le directeur général d'agence régionale de santé et le recteur, est chargé de déterminer la stratégie visant à assurer la mise en oeuvre du service sanitaire, qui s'appuie également sur un pilotage national par un comité national. ([décret](#) et [arrêté](#) du 12 juin 2018).

Pour la rentrée universitaire 2018-2019, ce sont environ 4200 étudiants qui sont concernés en Grand Est : les étudiants infirmiers, les étudiants en médecine, en pharmacie, en odontologie, en maïeutique et en kinésithérapie. Le dispositif sera généralisé à toutes les formations en santé à la rentrée 2019-2020. Pendant plusieurs semaines, les étudiants mènent des actions sur des thématiques relevant d'enjeux prioritaires de prévention en santé pour la région. Lire [l'article sur le site de l'ARS](#).



Plan canicule

Agnès Buzyn a annoncé le 31 mai 2018 l'entrée en vigueur du dispositif saisonnier de prévention. Activé du 1er juin au 15 septembre, le dispositif met l'accent sur la veille et la prévention auprès des publics les plus vulnérables (personnes âgées, en situation de précarité...). Le Ministère met à disposition des affiches téléchargeables pour le grand public, les résidents des EHPAD et les travailleurs. Elles s'accompagnent d'un dépliant "[Adoptez les bons réflexes](#)" et de vidéos de sensibilisation. Pour en savoir plus : [Lire le communiqué de presse](#) ; [Voir le Plan national canicule \(PNC\)](#).

Complémentaires santé : explosion des tarifs

Dans [son enquête](#), parue le 12 juin 2018, l'association *UFC-Que Choisir* dénonce une explosion des tarifs et des frais de gestion des complémentaires santé sur les onze dernières années. Les tarifs des cotisations ont connu une hausse importante. En 2017, la cotisation moyenne à une complémentaire santé s'élevait à 688 euros par an, soit 47 % de plus qu'en 2006. Cette hausse des tarifs ne s'est pas traduite par de meilleurs remboursements, dénonce l'association. Selon cette enquête réalisée sur 948 personnes de plus de 18 ans interrogées les 30 mai et 1er juin derniers, 37 % des consommateurs estiment difficiles à comprendre leurs garanties santé.

PROTECTION SOCIALE

Ce qu'il faut retenir du discours de Macron à Montpellier (*Congrès de la Mutualité française*)

Après avoir critiqué la veille le "pognon de dingue" mis dans les aides sociales sans résoudre la pauvreté, le chef de l'Etat a enfoncé le clou en estimant qu'il ne fallait pas se "contenter de la redistribution monétaire" et souhaité des solutions "plus efficaces que de l'argent mis sur la table".



Une loi sur la dépendance

Le Président a annoncé qu'une loi sur le financement de la dépendance serait votée avant la fin 2019 pour "répondre à la nouvelle vulnérabilité sociale" du grand âge.

Retraites : faire converger tous les régimes

Emmanuel Macron a également confirmé la présentation d'une loi sur les retraites "au début de l'année 2019". "Je veux que nous puissions maintenir notre système de retraite par répartition et la solidarité entre générations", a déclaré le chef de l'Etat.

Reste à charge zéro : "une conquête sociale"

La réforme du "reste à charge zéro", qui entrera progressivement en vigueur d'ici 2021, "est une conquête sociale essentielle", a-t-il estimé.

Deux ordonnances

La ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'action et des comptes publics ont présenté en Conseil des Ministres (12 juin 2018) une [ordonnance procédant au regroupement et à la mise en cohérence des dispositions du code de la sécurité sociale applicables aux travailleurs indépendants](#).

Le ministre de l'action et des comptes publics a présenté, lors de ce même Conseil, une ordonnance relative à la simplification et à l'harmonisation des définitions des assiettes des cotisations et contributions de sécurité sociale. ([JO du 13 juin 2018](#))

Actualités législatives

Un [décret](#) et un [arrêté](#) du 1er juin 2018 précisent les conditions d'admission et les modalités de prise en charge conjointe des patients à domicile par un établissement d'hospitalisation à domicile (HAD) et un service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) ou un service polyvalent d'aide et de soins à domicile (Spasad).

PERSONNES AGEES

Face au défi du vieillissement

Après la présentation par Agnès Buzyn de sa feuille de route "[pour relever le défi du vieillissement à court et moyen terme](#)" (notre précédente édition), les réactions ont été nombreuses. [Lire l'article.](#)

HANDICAP

Plus simple la vie

Dans le cadre d'une consultation nationale portant sur la simplification du parcours administratif des personnes handicapées, le député Adrien Taquet et le conseiller du CESE Jean-François Serres ont remis au gouvernement un rapport intitulé "[Plus simple la vie](#)". Dénonçant un système "à bout de souffle qui doit être réformé en profondeur", ils constatent qu'au lieu de compenser leur handicap, le système actuel est d'une telle complexité qu'il aggrave leur situation.

Afin d'y répondre, les rapporteurs formulent 113 propositions pour un meilleur accompagnement des personnes, permettant une effectivité de leurs droits, pour une plus grande égalité de traitement et pour une meilleure efficience des politiques publiques de l'Etat et des départements.

Onze mille nouveaux emplois d'AESH accompagneront les enfants handicapés à la rentrée

A l'occasion de la séance de questions orales sans débat du 5 juin à l'Assemblée nationale, Jean-Michel Blanquer a apporté des précisions intéressantes sur les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), qui remplacent les auxiliaires de vie scolaire (AVS) depuis la mi-2014. Pour la rentrée 2018, il est prévu de transformer 11.200 contrats aidés en 6.400 emplois d'AESH. Dans le même temps, 4.500 nouveaux emplois d'AESH seront créés directement, soit un total de 10.900 nouveaux emplois d'AESH. A la rentrée 2017, 8.000 emplois supplémentaires avaient déjà été mobilisés. Pour en savoir plus : [Le texte de la question et de la réponse, lors de la première séance du 5 juin 2018 à l'Assemblée nationale.](#) ; [la page du site du ministère dédiée à la campagne de recrutement des AESH, avec la carte interactive renvoyant aux différentes académies.](#)



EDUCATION

Les parents d'élèves mobilisés pour la carte scolaire

Le Comité technique spécial départemental (CTSD) de chaque département est en ce mois de juin dans sa phase très active en vue de dessiner la carte scolaire de la prochaine rentrée. En cette période d'arbitrage qui devra être conclue à la fin du mois de juin, de nombreux parents d'élèves sont mobilisés contre les fermetures annoncées de classes voire d'écoles. La décision du gouvernement de concentrer ses moyens sur les classes de CP et de CE1 dans l'éducation prioritaire a des effets sur les autres sites : fermeture de classes en maternelle, en élémentaire, en zone urbaine ou rurale, fermeture des classes uniques ou de petites écoles. Des situations tendues sont ainsi relevées sur plusieurs territoires de notre région, notamment [en Moselle](#). [Dans le Haut-Rhin](#), des enseignants soutenus par les parents d'élèves du Collège François Villon de Mulhouse sont en grève contre "la triple peine".

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le projet de loi Avenir professionnel à l'Assemblée

Le projet de loi relatif à la liberté de choisir son avenir professionnel est arrivé le 11 juin 2018 en séance publique à l'Assemblée nationale. Après son passage en commission des affaires sociales de l'Assemblée, le texte a subi quelques modifications notamment dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage. [Consulter le dossier législatif](#)

La Région Grand Est contractualise avec des secteurs professionnels

Le Grand Est est la première des nouvelles Régions à signer des contrats d'objectifs territoriaux avec différents secteurs professionnels. Du 12 au 29 juin, la Région va signer des COT avec sept secteurs d'activité. Ils fixent le cadre d'une collaboration entre l'État, la Région et les organisations professionnelles, notamment pour adapter l'offre de formation au marché de l'emploi. La Région anticipe ainsi une méthode établie avant la réforme de la formation professionnelle. On sait qu'un des gros points d'achoppement pour les Régions est le basculement de leur rôle, jusque-là central, dans l'apprentissage, sur lequel les branches professionnelles auront désormais la main.

Dans sa prochaine séance du 22 juin 2018, le Conseil régional doit notamment délibérer en séance plénière sur la charte du *Service public régional de l'orientation et de la formation professionnelle*, actuellement soumise en consultation au CESER Grand Est.

En savoir plus sur [les COT en Grand Est](#)

L'insertion professionnelle des jeunes est un investissement d'avenir

Antoine Dulin, rapporteur pour le compte du CESE, propose de rendre obligatoire la formation des jeunes jusqu'à 18 ans. [Lire l'article.](#)



POLITIQUE DE LA VILLE

Action cœur de ville

Le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, a signé le 7 juin la toute première convention du plan *Action cœur de ville* avec le maire de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), Jacques Lamblin, et les partenaires de l'opération (communauté de communes, Caisse des Dépôts, Anah, Action logement, Epareca, bailleurs...). Le plan *Action cœur de ville* prévoit d'accompagner les projets de redynamisation de 222 centres de villes moyennes, dont 24 sont situées dans le Grand Est. La région Grand Est, signataire de la convention de Lunéville, s'est elle-même engagée en faveur des villes moyennes, à travers un "pacte villes moyennes" lancé en mars dernier au profit de 37 communes de la région.

Initiative France veut davantage investir les quartiers prioritaires

[Initiative France](#) organisait du 6 au 8 juin 2018 son université pour la première fois ouverte à tous. Déjà bien implanté en milieu rural, le réseau compte renforcer sa présence dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. [Lire l'article.](#)

LOGEMENT

Le choc systémique

"Un choc systémique". C'est ainsi que la Fédération des offices publics de l'habitat qualifie la réforme HLM à trois étages menée par le gouvernement : la baisse des APL, puis la RLS et aujourd'hui le projet de loi Elan. La fédération a adopté une résolution à l'issue de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue les 7 et 8 juin à Grenoble. Une résolution où se mêlent "attentes", "inquiétudes" et "propositions". [En savoir plus.](#)

Le [projet de loi Elan](#) a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 12 juin 2018. Voici [tout ce qu'il faut savoir sur ce texte.](#)

Jacques Mézard envoie une circulaire d'application de la loi Egalité et Citoyenneté

Une [instruction aux préfets](#) leur rappelle les règles d'attributions de logements sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) introduites par la loi Egalité et Citoyenneté, du précédent quinquennat. Pour le ministre, la CIL (conférence intercommunale du logement) et la CIA (convention intercommunale d'attribution), deux outils créés par la loi Egalité et Citoyenneté, "constituent les leviers essentiels en faveur de la mixité sociale". Le ministre demande aux préfets de les mettre en place "dans les plus brefs délais" et rappelle les objectifs quantifiés d'attribution aux demandeurs aux ressources les plus faibles et leurs prérogatives en matière de relogement DALO.

Elections des représentants des locataires

Les Offices Publics de l'Habitat vont organiser entre le 15 novembre et le 15 décembre 2018 les élections des administrateurs représentant les locataires. "Pourront présenter des listes de candidats, composées alternativement d'un candidat de chaque sexe : les associations œuvrant dans le domaine du logement et affiliées à une organisation nationale siégeant à la Commission nationale de concertation, au Conseil national de l'habitat ou au Conseil national de la consommation et indépendantes de tout parti politique ou organisation à caractère philosophique, confessionnel, ethnique ou racial et ne poursuivant pas des intérêts collectifs qui seraient en contradiction avec les objectifs du logement social fixés par le code de la construction et de l'habitation."

Les UDAF défendent leur représentation de droit dans les offices publics d'HLM et dans les nouveaux organismes qui seront issus de la fusion de ces derniers avec des sociétés anonymes d'HLM ou des sociétés d'économie mixte.

BUDGET DES FAMILLES



Inégalités de revenus, de patrimoine et de niveau de vie

Le 5 juin, l'Insee a publié, dans sa collection Références, l'édition 2018 de son étude récurrente sur "Les revenus et le patrimoine des ménages". L'étude relève que "le fait marquant de ces vingt dernières années est surtout le développement de la pauvreté des familles monoparentales, dont les membres vivent sous le seuil de pauvreté dans près d'un tiers des cas". En 2015, 14,2% de la population vit sous le seuil de pauvreté, ce qui constitue l'un des plus bas taux de l'Union européenne. Lire : [L'édition 2018 de l'étude de l'Insee sur "Les revenus et le patrimoine des ménages"](#).

L'Observatoire des inégalités a publié dans le même temps une étude intitulée "Les inégalités de niveau de vie continuent d'augmenter", complétée d'un point de vue de Denis Clerc, titré "Pour réduire la pauvreté, la croissance ne suffit pas". L'écart de revenu entre les riches et les pauvres s'est accru : "En douze ans, le niveau de vie mensuel moyen des plus riches a progressé de 356 euros quand celui des plus pauvres n'a gagné que 6 euros (après inflation)" Lire : [L'étude de l'Observatoire des inégalités "Les inégalités de niveau de vie continuent d'augmenter"](#) ; [Le point de vue de Denis Clerc "Pour réduire la pauvreté, la croissance ne suffit pas"](#).

AIDANTS FAMILIAUX

Familles solidaires

Les structures portant un projet d'habitat partagé et accompagné pour des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie sont invitées à le soumettre à l'association *Familles Solidaires* qui a lancé un appel à projets. Dix groupes d'aidants familiaux pourront bénéficier d'un accompagnement dans leur projet d'habitat regroupé, de colocation, etc. Les porteurs de projet ont du 1er juin jusqu'au 14 juillet à minuit pour remplir leur dossier en ligne. Le vote du public aura lieu sur internet entre le 1er et le 30 septembre. Les 10 lauréats seront annoncés en octobre 2018 à l'occasion de la Journée nationale des aidants. [En savoir plus.](#)

JUSTICE

Actualités législatives

Le [décret du 4 juin](#) 2018 porte diverses dispositions relatives à l'aide juridique.

Le [projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice](#) comporte un volet spécifique sur la Protection Juridique, ainsi qu'un volet Droit de la Famille, avec un mouvement toujours accentué de déjudiciarisation, pour alléger le travail des juges et avoir recours davantage à la médiation. Les UDAF sont invitées à relayer auprès des parlementaires leurs analyses, préoccupations, propositions. Le Conseil d'administration de l'UNAF du 16 mai 2018 a produit une note à leur disposition pour tout contact avec les élus sur ce sujet.

VIE ASSOCIATIVE

Rencontre régionale de la vie associative, le samedi 7 juillet 2018, à Tomblaine (54)

[Inscription en ligne ici.](#)

"Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement"

Tel est le titre du rapport issu de la concertation entre les pouvoirs publics et des associations qui a eu lieu entre novembre et février. 59 mesures sont proposées pour reconnaître, faciliter et valoriser davantage l'engagement et pour mieux soutenir les associations. A tous les niveaux, la spécificité des associations doit selon ce rapport davantage prévaloir. La "réponse" du Premier ministre est attendue dans les prochaines semaines. Lire : [Le communiqué du Mouvement associatif et le lien vers le dossier de presse; Le rapport.](#)

Fonds de développement de la vie associative

Le [décret du 8 juin 2018](#) définit la mise en oeuvre du soutien par voie de subvention de fonctionnement aux associations pour leurs projets de formation des bénévoles, le financement global de leurs activités, leurs projets locaux de nouveaux services à la population, leurs études et expérimentations nationales. Le texte précise les instances de gouvernance du fonds, leurs compositions, leurs rôles et leurs modalités de fonctionnement.

Ce décret publié, les directions départementales de la cohésion sociale (et de la protection des populations) vont pouvoir organiser la publication de l'appel à projets local "FDVA - fonctionnement et actions innovantes" qui précisera les priorités territoriales identifiées par le collège départemental et les modalités de dépôt des demandes de subvention. Ces appels à projets, publiés d'ici cet été sur le site de chaque direction départementale, et le cas échéant sur celui de la direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale, seront relayés sur le portail www.associations.gouv.fr.

EN BREF DANS LE GRAND EST

- La Chambre régionale des Comptes a été saisie le 16 mai dernier. En cause, la situation financière des Ardennes, jugée catastrophique. [Lire l'article.](#)
- Les maux sont multiples et clairement identifiés : essor des centres commerciaux en périphérie, boum du commerce en ligne, pouvoir d'achat en berne, stationnement dissuasif... Les centres-villes font grise mine dans les villes de la région, particulièrement à Metz, mais également à Nancy. En Alsace, l'insolente santé de Strasbourg n'étonne guère – elle lui a valu d'être classée centre-ville le plus dynamique de France (palmarès Procos). En revanche, la résurrection de Mulhouse retient l'attention. [Lire l'article.](#)

A très bientôt pour une nouvelle édition !